



UHR

Unité d'Hébergement Renforcée

Référencée par **DAC Somme** — Département de la Somme, 80

📅 Édition : 12 janvier 2026 ✎ Mise à jour : 21 juillet 2026 ⌚ Version 4



Informations générales

Type de dispositif : Etablissement médico-social

Parcours concernés

Gériatrie et maladies neurodégénératives



Mission

Contexte missions

L'Unité d'Hébergement Renforcée accueille des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés avec troubles comportementaux sévères nécessitant un accompagnement intensif et un environnement sécurisé.

Liste des missions

- Accueillir en hébergement 24h/24 des personnes avec troubles du comportement sévères
- Proposer un cadre sécurisé et apaisant favorisant la qualité de vie
- Assurer une prise en charge adaptée par une équipe pluridisciplinaire spécialisée
- Réaliser des soins infirmiers et médicaux adaptés aux pathologies neurodégénératives
- Mettre en place des activités thérapeutiques individuelles et collectives
- Offrir un accompagnement intensif pour stabiliser les troubles comportementaux
- Maintenir ou réhabiliter les capacités cognitives et physiques
- Favoriser le maintien d'un cadre familial et chaleureux
- Organiser des sorties et animations adaptées aux besoins des résidents
- Coordonner le parcours de soin en lien avec la famille et les professionnels
- Accompagner les aidants dans la gestion du parcours du résident

En synthèse

Ce dispositif propose un hébergement spécialisé pour stabiliser les troubles sévères d'Alzheimer, avec un suivi médical et un accompagnement personnalisé par une équipe pluridisciplinaire. Il favorise un cadre sécurisé et un maintien de la qualité de vie.

Contraintes

L'accès est limité aux personnes présentant des troubles sévères et justifiant un accompagnement renforcé. Le séjour est souvent temporaire selon l'évolution des troubles. Les places sont limitées, nécessitant souvent une orientation préalable. L'adaptation nécessite une équipe formée spécifiquement.



Conditions d'accès

Orientation validée :

Orientation médicale validée par un médecin ou équipe pluridisciplinaire.

Accord du médecin généraliste :

Accord préalable d'un médecin coordonnateur requis pour l'admission.

Critère d'âge :

Accès réservé aux personnes âgées généralement de plus de 60 ans, atteintes de maladies neurodégénératives.

Examen préalable :

Nécessité d'une évaluation préalable pour adapter la prise en charge et confirmer l'orientation.

Pathologie reconnue :

Diagnostic médical validé de maladie d'Alzheimer ou pathologie apparentée exigé pour l'admission.



Besoins couverts

Accompagnement social et administratif

- Accompagnement administratif / social
- Évaluation médico-sociale

Consultations et soins

- Consultation / Évaluation médicale
- Évaluation gériatrique
- Expertise gériatrique
- Soins infirmiers de nuit
- Soins infirmiers en journée
- Soins médicaux
- Stimulation cognitive
- Suivi psychologique

Hébergement et accueil de jour

- EHPAD avec unité d'hébergement sécurisée

Vie quotidienne au domicile

- Aide au maintien de lien social



Modalités

Modalités d'intervention

En structure médico-sociale

Modalités de saisine

Saisine directe



Formulaires d'accès

- Dossier d'admission EHPAD (UHR) : Dossier à récupérer auprès des établissements
- Formulaire médical d'orientation : à obtenir via le médecin coordonnateur ou spécialiste gériatrique



Territoire d'intervention

Territoire : Départemental

Délai moyen d'intervention : Quelques mois



Financement

Reste à charge usager : Selon le niveau de revenus

Aides au financement

CAF

Conseil Départemental

CPAM



Annuaire liés

- https://annuaire.appuisantesomme.fr/index.php?tg=addon%2Fmaiage_directory%2Fmain&idx=user.displayTypeList
- <https://www.cr3pa.fr/uhr-unite-dhebergement-renforce-chu-damiens>

Informations à titre indicatif. Données mises à jour le **21 juillet 2026**. Vérifiez auprès de l'organisme avant toute démarche.

Conformément au RGPD, certaines coordonnées personnelles ne sont pas affichées publiquement.

À PROPOS



Cairnova, édité par Alémiane

Cairnova est la plateforme propulsée par **Alémiane** qui aide les **Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC)** à structurer et partager leur offre territoriale d'accompagnement social, médico-social et sanitaire.

Réservée aux professionnels du parcours de santé : coordinateurs, contributeurs et partenaires institutionnels.

Alémiane conçoit des solutions numériques au service du parcours humain. Notre mission : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide pour les personnes et leurs aidants, en équipant les DAC d'outils simples, performants et conformes au RGPD.

✉ jfpiat@alemiane.fr

🌐 alemiane.fr



DAC Somme

Présentation

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) de la Somme, porté par l'association Appui Santé Somme, accompagne les parcours de santé complexes sur l'ensemble du département. Il intervient auprès des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour évaluer les situations, orienter vers les bonnes ressources et coordonner les intervenants — quel que soit l'âge, la pathologie ou le handicap de la personne accompagnée. Son objectif : favoriser le maintien à domicile, assurer la continuité des soins et soulager patients comme aidants face à des parcours souvent complexes. Basé à Amiens, avec des antennes à Abbeville et Montdidier, le DAC s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, travailleurs sociaux, coordinateurs, psychologues, médecins) qui vient en appui des acteurs de terrain, sans jamais s'y substituer.

Coordonnées

- Amiens (siège) : 354 boulevard de Beauvillé – 80000 Amiens
- Abbeville : 26-28 rue de l'Hôtel Dieu – 80100 Abbeville
- Téléphone : 03 65 89 09 19
- Mail : contact-dac@appuisantesomme.fr



Plateforme **Cairnova** propulsée par **Alémiane**.

Fiche référencée par **DAC Somme**.

Cette fiche est aussi disponible en ligne : <https://www.cairnova.fr/espace-documentaire/dac-somme/unite-d-hebergement-renforcee>

Scanner pour accéder à la fiche en ligne

Plateforme Cairnova propulsée par Alémiane

